Image not found or type unknown

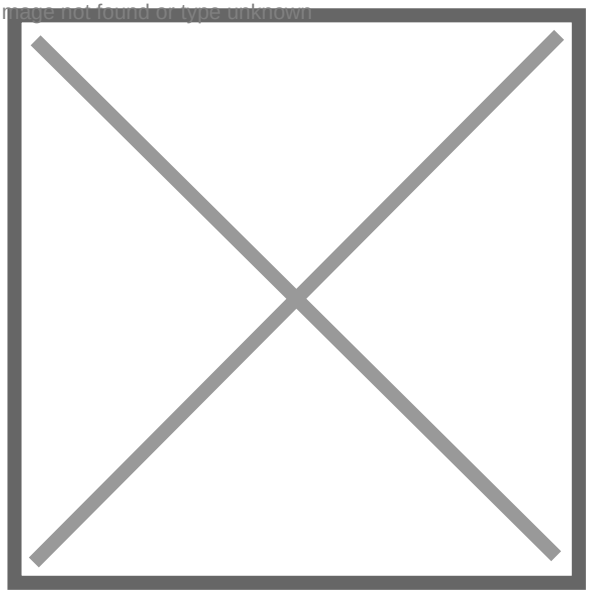

Qui doit amener ou cherche son enfant?

Par **xelaphone**, le **24/11/2010** à **18:05**

Bonjour,
je suis séparé de mon ex-femme depuis 2 ans et j'ai eu une fille avec elle , on habite tous les 2 a Toulouse donc je vais chercher ma fille un weekend sur deux chez sa mère. Mais il y a un soucis c'est quelle vient de déménager a plus de 30 km de toulouse, elle veut que ce soit moi qui continu a chercher ma fille, cela ne me convient pas.
Comment faire pour s'entendre, y a t il une solution juridique?

Par **mimi493**, le **24/11/2010** à **18:19**

S'il y a un jugement, vous devez suivre le jugement
S'il n'y en a pas, vous devez faire une requête au juge, pour établir vos droits et où vous allez demander (sans garantie d'obtenir), ce que vous voulez.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés